

Les mal-aimés de la philatélie

André Dufresne AQEP, RPSL, dufresne@generation.net

VIGUERIE ÉPISCOPALE D'ANDORRE



LA TROISIÈME VOIE POSTALE

La Principauté d'Andorre est bien connue des philatélistes non seulement en raison de ses magnifiques timbres-poste, mais aussi à cause de certaines particularités originales. Rappelons par exemple que la Principauté d'Andorre est dirigée par deux coprinces : l'évêque d'Urgell en Catalogne et le président de la République française (ill. 1). À ce titre, l'Espagne et la France, en tant qu'autorités suzeraines d'Andorre, y ont établi chacune son propre service postal concurrent. On trouve donc à Andorre des bureaux de poste espagnols qui utilisent des timbres-poste émis par l'administration postale espagnole (donc libellés en pesetas avant l'avènement de l'euro) (ill. 2) et des bureaux de poste français qui utilisent des timbres-poste émis par l'administration postale française (donc libellés en francs avant l'avènement de l'euro) (ill. 3).



ill. 1 : Les coprinces d'Andorre, 2021



ill. 2 : Andorre espagnol



ill. 3 : Andorre français

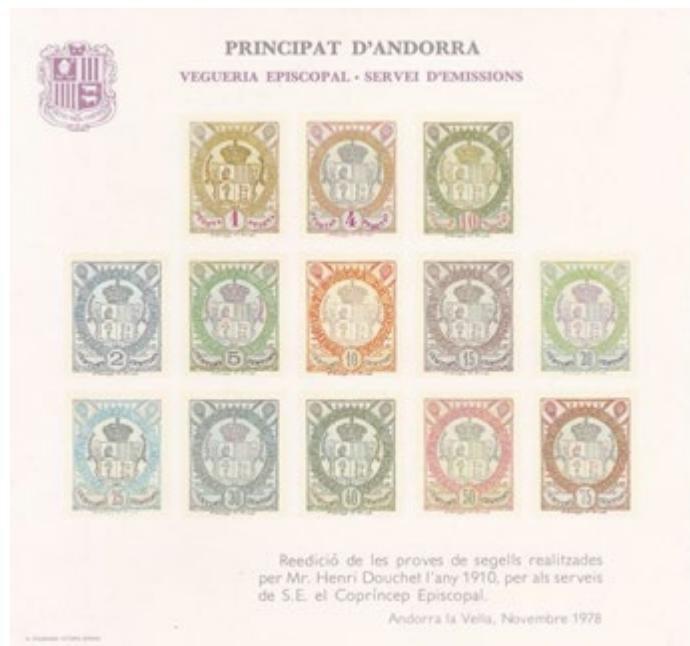
Comme les deux administrations postales ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients, chacune leur tarification, chacune un répertoire de services différents, les Andorrans sont dans la situation enviable de pouvoir choisir à quelle

administration postale ils désirent confier leur courrier entrant ou sortant.

Mais ce n'est pas la seule particularité d'Andorre. En vertu de l'article 9 de l'accord hispano-français du 30 juin 1930, les Andorrans bénéficiaient de la franchise postale intérieure. Cela signifie que l'acheminement des lettres postées en Andorre et adressées à l'intérieur de la principauté était gratuit. Cette gratuité a pris fin le 31 décembre 2008. C'est donc dire que pendant plus de 78 ans, le courrier andorran interne était acheminé sans frais.

Il existait en Andorre une institution qu'on appelait la Viguerie d'Andorre (en catalan : *Vegueria d'Andorra*). Le mot viguerie provient de l'ancien provençal et identifie le juge du Tribunal supérieur d'Andorre. Chaque coprince de la principauté nommait un viguier : l'évêque (actuellement l'archevêque) d'Urgell nommait le « viguier épiscopal » et le président de la République française nommait le « viguier français ». La fonction de viguier est disparue en 1993 à l'occasion de la nouvelle constitution d'Andorre qui en a fait un État souverain, le 184^e membre de l'O.N.U. Avant la constitution de 1993 l'administration locale de la Principauté d'Andorre était assurée par le Conseil des Vallées qui fut remplacé en 1993 par le gouvernement d'Andorre. Jusqu'en 1993 le viguier épiscopal était choisi par les Andorrans et nommé pour trois ans par l'évêque d'Urgell (actuellement Monseigneur Joan Enric Vives i Sicília, archevêque d'Urgell). Du 19 avril 1972 au 4 mai 1993, date d'abolition de la fonction, le viguier épiscopal d'Andorre était Francesc Badia Batalla. C'est sous sa gouverne qu'ont été émis les timbres dont nous parlerons dans cet article.

La Viguerie épiscopale d'Andorre considéra la franchise postale intérieure comme une opportunité à saisir : pourquoi ne pas émettre des timbres pour le courrier local gratuit ? Les collectionneurs du monde entier allaient les acheter, rapportant de précieux fonds à l'évêché. Leur utilisation sur le courrier, quoique facultative, allait leur conférer une certaine légitimité en plus d'affirmer l'autorité de la Viguerie épiscopale. Forte de l'accord du Conseil des Vallées et de l'évêché d'Urgell, la Viguerie épiscopale d'Andorre commença à émettre ses propres timbres pour le courrier interne gratuit en novembre 1978, généralement sous forme de blocs-feuilllets. La première émission reprit les dessins de projets de timbres préparés par Henri Douchet en février 1893 et rejetés par le Conseil des Vallées (ill. 4). Une autre émission de 1981 reprit un projet de timbres pour la poste intérieure d'Andorre, aussi attribué à Douchet, mais datant de 1907 (ill. 5). Le programme de la Viguerie épiscopale d'Andorre était ambitieux : les tirages au départ variaient entre 25 000 et 50 000 exemplaires, mais un seul bloc annuel était produit. Par la suite les tirages furent réduits entre 8 000 et 12 000 exemplaires par émission.



ill. 4 : Première émission de la Viguerie



III. 5 : Émission de 1981 reproduisant le projet de timbre non émis de 1907 pour courrier local.

Le tirage fut ramené à 5 000 exemplaires par émission entre 1992 et 1999, mais le nombre d'émissions annuelles passa à 4 en 1991, à 8 en 1993, pour se poursuivre avec 6 à 8 émissions annuelles jusqu'en 1999. Les blocs étaient numérotés et les spécialistes collectionnent les numéros par type selon la grosseur des caractères ou l'omission volontaire ou accidentelle du numéro.



ill. 6a : Couverture du carnet émis vers 1981.



ill. 6b : Contenu du carnet.

En plus d'émettre des timbres, la viguerie épiscopale a aussi émis un carnet (ill. 6), des entiers postaux, des cartes-lettres (ill. 7), des cartes postales illustrées, des enveloppes, des aérogrammes (ill. 8) et de la monnaie.



ill. 7 : Carte-lettre « franquicia postal interior ».



ill. 8 : Aérogramme.



ill. 9: Timbre de franchise sur courrier local.



ill. 10 : Timbre de franchise sur courrier local.

Jusqu'en 1986, le thème de l'émission annuelle était la célèbre série « Europa ». Par la suite, divers autres événements furent commémorés : l'art roman andorran, les Jeux olympiques incluant ceux de Calgary, le cinquième centenaire de la découverte des Amériques, le 25^e anniversaire du coprince épiscopal, les musiciens célèbres, etc. Ils sont dépourvus de valeur faciale, mais portent habituellement l'inscription « Franquicia postal » (ill. 11).



ill. 11 : Exemples de timbres pour courrier local de la Viguerie épiscopale d'Andorre.

La dernière émission eut lieu en décembre 1999. Lors de l'adoption de la nouvelle constitution d'Andorre en 1993, en raison de l'abolition de la Viguerie épiscopale le Service d'émissions de la Viguerie épiscopale est devenu simplement le Service d'émissions épiscopales.



ill. 12 : Exemples de blocs-feuilles émis par la Viguerie épiscopale d'Andorre.

L'histoire ne dit pas pourquoi ces émissions ont pris fin en décembre 1999, après 21 ans de bons et loyaux services, mais vu la réduction des tirages de 50 000 à 5 000 exemplaires, on peut comprendre que les acheteurs ont peu à peu boudé ces timbres. Parallèlement aux

émissions philatéliques, des émissions numismatiques de monnaie ont aussi été réalisées par la Viguerie épiscopale depuis 1978 et elles ont cours légal dans certains magasins andorrans qui les acceptent. Les émissions numismatiques se poursuivent toujours.



ill. 13 : Exemples de blocs-feuillets émis par la Viguerie épiscopale d'Andorre.

De nos jours, les derniers tirages des timbres de la Viguerie épiscopale d'Andorre sont peu communs et difficiles à trouver. Utilisés postalement, ce sont des raretés.

Tout philatéliste qui croit posséder une collection complète d'Andorre peut maintenant relever un nouveau défi : tenter de compléter la collection des 68 émissions de la Viguerie épiscopale d'Andorre, la troisième voie philatélique et postale de cette petite principauté !

André Dufresne, AQEP, RPSL

Sources :

LANG-VALCHS, Gerhard: **Henri Douchet i les seves relacions amb Andorra**. Andorre, Societat Andorrana de Ciències, Papers de recerca històrica vol. 8, 2016, p. 89-94.

MATEU, Pere : **Répertoire des émissions de la viguerie épiscopale d'Andorre**. Paris, Philandorre, 2010 (4^e édition), 71 p.

ill. 14 : Bloc-feuillet émis pour souligner le 500^e anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb.

